

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084 et l'arrêté du 2 décembre 1998.

Informations

Durée : 3 jours, 21h

Public : Toute personne appelée à conduire une PEMP, appartenant à l'une des catégories de la recommandation R.486 (Version A) de la CNAM

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.

Objectifs de formation :

- A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation sera capable de :
- Appliquer la réglementation et les règles techniques relatives à l'utilisation des PEMP
- Conduire en sécurité une PEMP représentative de la recommandation R.486 (version A) de la CNAM (circulation, balisage, signalisation)
- Se positionner, se déplacer dans les configurations suivantes : le long d'une surface, au-dessus d'une surface , en dessous d'une surface , dans un espace limité , dans une aire limitée.
- Communiquer, comprendre, mettre en œuvre la gestuelle de commandement
- Réaliser les manœuvres de secours et dépannage
- Porter un EPI contre les chutes de hauteur en lien avec l'utilisation d'une PEMP en lien avec (article R.4323-106 du Code du Travail).
- Effectuer un chargement et déchargement sur un porte-engins en fonction du CACES® concerné
- Réaliser les opérations de début et fin de poste (vérification , entretien, maintenance)

Moyens pédagogiques :

- Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique.
- Plateau technique certifié selon la R.486 (A) de la CNAM, PEMP correspondantes aux catégories concernées.

Encadrement :

Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels, justifiant d'une expérience dans le levage et la manutention. Il est formé à la pédagogie via le process CITY PRO

Modalités de suivi et de validation :

Suivi

Contrôle de l'assiduité par émargement et délivrance d'une attestation de formation

Évaluation

Test théorique : QCM d'une durée d'une heure. Les conditions de réussite sont imposées par la R.486(A) et précisées au démarrage du test.

Test pratique : Epreuve chronométrée sur chaque catégorie. Les conditions de réussite sont imposées par la R.486(A) et précisées au démarrage du test.

Validation

Selon les modalités d'examen définies dans la R.486 (A) de la CNAM et organisées sous la forme d'un test théorique et pratique. Cet examen est réalisé uniquement par un testeur qualifié.

Méthodes pédagogiques utilisées :

Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.

Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique.

● Contenu de la formation

THEORIE

- FORMATION THÉORIQUE (COMMUNE À L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES DE LA R.486(A))
- Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés:
 - Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, l'accompagnateur, ...).
 - Connaître la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les principes de fonctionnement, ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
 - Identifier les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs capacités.
 - Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
 - Connaître et maîtriser les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité des PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
 - Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des PEMP.
 - Savoir exploiter les PEMP et maîtriser les principaux risques (adéquation à la tâche et limites d'emploi, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
 - Connaître et effectuer les vérifications d'usage des PEMP (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

PRATIQUE

- FORMATION PRATIQUE (SUR LA CATÉGORIE CONCERNÉE)
- Après le retour d'expérience et l'évaluation des acquis, les objectifs suivants seront actualisés :
 - Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la PEMP (documents, contrôle visuel, état des dispositifs de sécurité, niveaux, ...).
 - Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la PEMP, de levage/descente de la plateforme y compris en configuration de secours, ainsi que l'entrée/sortie en sécurité de celle-ci. Maîtriser la communication avec le chef de manœuvre et l'accompagnant.
 - Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.
- MODULE UTILISATION EPI EN PEMP
 - Connaître les différents moyens de connexion HARNAIS / PEMP.
 - Comprendre les risques liés à une mauvaise utilisation.
 - Savoir exploiter la notice du harnais et son utilisation en PEMP si applicable.
 - Porter un EPI contre les chutes de hauteur en lien avec l'utilisation d'une PEMP et la réglementation (article R.4323-106 du Code du Travail).
 - Réussir l'évaluation des acquis (théorique et pratique) concernant le port des EPI en lien avec le point U27 du FAQ de la CNAM.

● Informations complémentaires :

Tarif : disponible à la demande auprès du centre de formation

Lieu : en centre de formation ou en entreprise

Accès personnes en situation de handicap : centres accessibles selon normes ERP – étude du projet de formation réalisée pour toute demande (Non concerné)



Responsable pédagogique : Nicolas SCHWOOB